

ADHESION



Musée
Regards de
Provence

APRÈS, AVANT, PENDANT
VOTRE VISITE AU
MUSÉE REGARDS DE PROVENCE
ET SI VOUS ADHÉRIEZ !?

ADHÉREZ À L'ASSOCIATION REGARDS DE PROVENCE

Vos regards nous importent pour guider notre créativité et enrichir notre programmation. Si vous avez apprécié votre visite, rejoignez l'Association Regards de Provence et prenez part à un mécénat collectif d'intérêt régional, national et international.

Créée en 1998, l'Association a pour but d'aider à l'animation et au rayonnement du Musée Regards de Provence en France et à l'étranger, en contribuant notamment à l'organisation des expositions d'arts plastiques conçues par la Fondation Regards de Provence placée sous l'égide de la Fondation de France.

Etre adhérent, c'est devenir un acteur de la vie des expositions et du musée.

Etre entreprise mécène, c'est associer le nom de l'entreprise à celui d'une institution culturelle privée reconnue et dynamique, contribuant à l'offre culturelle de Marseille et du territoire, et l'aider à développer sa programmation artistique plus ambitieuse et prestigieuse. (Renseignements sur demande)

Tous les donateurs sont invités personnellement à chaque vernissage d'exposition et conviés à une visite guidée gratuite (sur réservation aux dates proposées). Selon le niveau de leur soutien, ils bénéficient de réductions ou de gratuités sur les droits d'entrée aux expositions, les prix des catalogues des expositions, les articles vendus en librairie, et de cadeaux.

Les entreprises bénéficient également d'avantages fiscaux et de contreparties en terme de visibilité et de relations publiques.

Tout don ou cotisation effectué à l'Association ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu selon les dispositions légales en vigueur.

Pour adhérer à l'Association, veuillez découper le bulletin d'adhésion ci-dessous et le renvoyer à l'adresse indiquée accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de l'Association Regards de Provence.

CONTREPARTIES D'UNE ADHÉSION ANNUELLE À REGARDS DE PROVENCE

Toute personne, désirant soutenir les actions de l'Association, en tant que **ADHÉRENT** (50 € par personne ou 80 € par couple) bénéficie de :

- Une invitation aux vernissages des expositions
- 30 % de réduction sur les droits d'entrée aux expositions
- 20 % de réduction sur les droits d'entrée aux conférences
- 15 % de réduction sur le prix du catalogue de l'exposition en cours
- 5 % de réduction sur les articles vendus dans notre librairie
- 2 reproductions de tableaux ou 10 cartes postales.

Toute personne, désirant soutenir les actions de l'Association, en tant que **SOCIÉTAIRE** (90 € ou 150 €) bénéficie de :

- Une invitation aux vernissages des expositions
- Un droit d'entrée gratuit par exposition
- 20 % de réduction sur les droits d'entrée aux conférences et ateliers d'arts plastiques
- 20 % de réduction sur le prix du catalogue de l'exposition en cours
- 10 % de réduction sur les articles vendus dans notre librairie
- 1 catalogue d'expositions antérieures (selon liste en librairie).

Toute personne, désirant soutenir les actions de l'Association, en tant que **BIENFAITEUR** (500 € ou 800 €) bénéficie de :

- Deux invitations aux vernissages des expositions
- Deux droits d'entrée gratuits par exposition
- 25 % de réduction sur les droits d'entrée aux conférences et ateliers d'arts plastiques
- 20 % de réduction sur le prix du catalogue de l'exposition en cours
- 15 % de réduction sur les articles vendus dans notre librairie
- 1 reproduction de tableau et 2 catalogues d'expositions antérieures (selon liste en librairie).

ADHÉSION À L'ASSOCIATION REGARDS DE PROVENCE

Mme Mlle M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse électronique : _____

RENEUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION REGARDS DE PROVENCE EN TANT QUE :

NOUVELLE ADHÉSION À L'ASSOCIATION REGARDS DE PROVENCE EN TANT QUE :

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Adhérent 50 € euros par personne | <input type="radio"/> 80 € par couple |
| <input type="radio"/> Sociétaire 90 € par personne | <input type="radio"/> 150 € par couple |
| <input type="radio"/> Bienfaiteur 500 € par personne | <input type="radio"/> 800 € par couple |
| <input type="radio"/> Membre Fondateur | 1500 € pour un couple |

SOUTENEZ LA FONDATION REGARDS DE PROVENCE

Créée en 1997, la Fondation Regards de Provence, placée sous l'égide de la Fondation de France, est reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de définir la programmation du musée et ses stratégies de développement que l'Association met en œuvre.

Les contribuables soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune peuvent bénéficier d'une réduction de leur ISF pour tout don versé à la Fondation Regards de Provence selon les dispositions légales en vigueur.

SOUTIEN À LA FONDATION REGARDS DE PROVENCE À HAUTEUR DE :

- 500 € 1000 € Autre montant _____ €

À : _____

Le : _____

Signature : _____

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque :
Musée Regards de Provence, Allée Regards de Provence / Rue Vaudoyer - 13002 Marseille
Votre carte vous sera ensuite envoyée à domicile.

TOUT DON OU COTISATION EFFECTUÉ À L'ASSOCIATION OU LA FONDATION OUVRE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU OU DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE SELON LES DISPOSITIONS LÉGALES EN VIGUEUR.



Musée Regards de Provence

Association Regards de Provence
Allée Regards de Provence (Face à l'Esplanade du J4),
13002 Marseille
Tél. : 04 96 17 40 40

Courriel : info@museeregardsdeprovence.com
Le Musée Regards de Provence
est ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h
Fermeture des guichets à 17h30
Courriel : info@museeregardsdeprovence.com

Le Restaurant Regards Café
est ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h
Courriel : resa@museeregardsdeprovence.com

www.museeregardsdeprovence.com

ACCÈS

MéTRO 1 : Station Vieux-Port/Hôtel de Ville (10 minutes de marche)

MéTRO 2 : Station Joliette (10 minutes de marche)

Tramway T2 : Arrêt République/Sadi Carnot (10 minutes de marche)

Bus 82 - 82s - 83 : Arrêt Littoral Major ou Fort Saint-Jean

Bus 60 : Arrêt Fort Saint-Jean

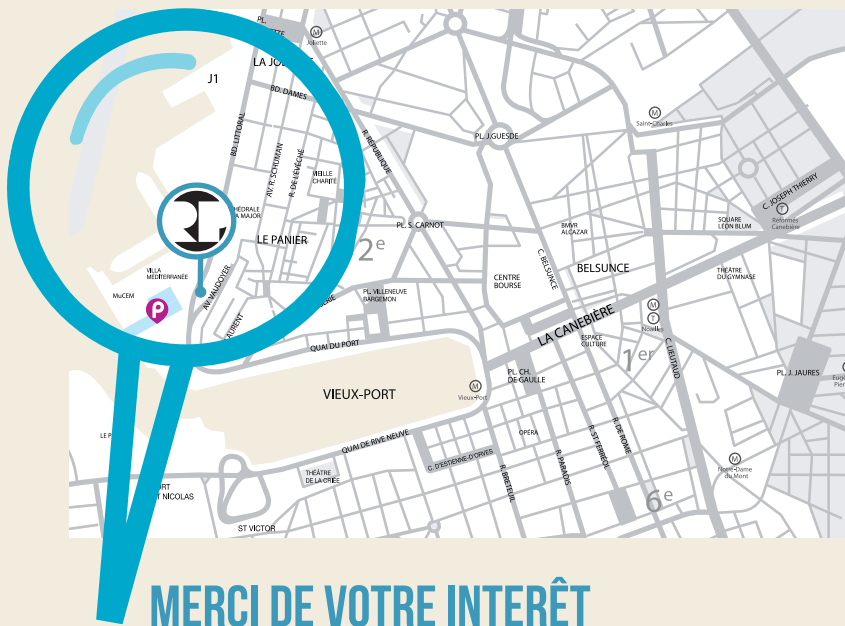
Bus 49 : Arrêt Église Saint-Laurent, Littoral Major ou Fort Saint-Jean/Capitainerie

VéLO : Station n° 2200 : MuCem - Station n° 2179 : Quai du Port - Station n° 2032 : Joliette

Voiture : Parking Vieux-Port/Fort Saint-Jean (Sortie Major/Regards de Provence)

Train : Gare Saint-Charles - TER SNCF (20 minutes de marche)

Gare Arc-en-Ciel - Euroméditerranée (20 minutes de marche)



MERCI DE VOTRE INTÉRÊT

www.museeregardsdeprovence.com